



Symptôme de l'écoeurnement des fidèles dû aux scandales sexuels à répétition, la messe attire de moins en moins de monde (illustration).

## Révoltés par les abus sexuels, ils tournent le dos à l'Église

Alors que l'ex-archevêque d'Auch est visé par une enquête canonique, des fidèles décident de jeter l'éponge. Une crise comme n'en a pas connu l'institution depuis la réforme protestante.

Thomas Poupeau

**FRANÇOIS** ne mettra plus un pied dans une église. « Et ça ne me manquera pas », jure-t-il. L'homme était pourtant « un régulier de la messe » mais il a dit stop. Le rapport de la Ciase, commission indépendante qui évalue à 330 000 les victimes d'agressions sexuelles par des membres du clergé français depuis les années 1950, a eu raison de sa foi. « Je ne suis plus catholique », résume-t-il, miné par la gestion de ces affaires par l'institution et le sentiment d'un scandale sans fin.



**J'ai 41 ans. Dans ma vie, j'ai croisé sept prêtres qui ont eu affaire à la justice pour des affaires d'abus !**

François, un ancien catholique

Pas une semaine sans une nouvelle affaire. Dernière en date : jeudi, on apprenait que Maurice Gardès, l'ancien archevêque d'Auch, est soupçonné d'agression sexuelle. Un dossier classé sans suite pour cause de prescription, mais qui fait toujours l'objet d'une procédure canonique.

Combien sont-ils aujourd'hui, parmi les 44 millions de baptisés, à claquer la porte de l'Église ? Difficile à chiffrer précisément : aucune recension globale des gens ayant demandé à être rayés des registres de baptême n'existe.

**Se faire débaptiser, une procédure compliquée**

« Les affaires de pédocriminalité ont forcément fait augmenter les demandes d'apostasie (*l'abandon volontaire et public de sa foi*). Dans ma paroisse, à vue d'œil, peut-être 10 % des gens qui étaient très présents le sont moins, voire plus du tout depuis un an ou deux, en lien direct, selon moi, avec les scandales de pédocriminalité », note Christine, engagée dans l'animation d'une église de région

parisienne. « C'est un phénomène qui existe. Moi-même, j'ai été approché par des gens disant qu'ils n'avaient plus confiance en l'institution », confie M<sup>re</sup> Pascal Wintzer, évêque de Poitiers (Vienne), dont le livre « Abus sexuels dans l'Église catholique » vient de paraître (Éd. Gallimard, 64 p., 3,90 €).

La procédure pour être rayé des listes de baptême est compliquée : il faut envoyer un courrier au diocèse concerné, parfois même en appeler à un tribunal civil. « Cela ne vaut pas pour l'Église, qui estime qu'on est baptisé pour toujours », rappelle le collectif Agir pour notre Église, engagé pour une refonte de l'institution. Un site Internet (*Apostasiepourous.fr*) se propose même de générer automatiquement ladite missive pour les demandeurs.

« Mais l'administratif, ce n'est pas le plus important : la scission est d'abord spirituelle et se traduit dans les faits par une baisse de la fréquentation de la messe », commente Coline, une mère de famille de région parisienne, elle

aussi fâchée avec le milieu où elle a baigné toute sa vie. Car pour certains fidèles, c'est le divorce. « Le rapport de la Ciase m'a scotché ! Je ne m'attendais pas à autant de victimes, rembobine François. Ensuite, c'est la non-volonté de mouvement dans la hiérarchie ecclésiastique qui a achevé ma foi. »

Fin mars, alors qu'une soixantaine de propositions en faveur de profonds changements du système, émanant d'ateliers de réflexion mêlant religieux et laïcs, ont été soumises aux évêques réunis à Lourdes, ceux-ci n'en ont sélectionné... qu'une douzaine. Exit, par exemple, la demande de mettre d'avantage de femmes aux commandes ou d'ordonner les hommes mariés.

« Ils avaient l'occasion de chambouler les choses, ils ne l'ont pas fait délibérément. C'est désespérant », regrette François. Qui a fait un calcul morbide : « J'ai 41 ans. Dans ma vie, j'ai croisé sept prêtres qui ont eu affaire à la justice pour des affaires d'abus ! » C'est le même engrenage qui

a « dégoûté » Coline. « J'ai désinscrit mes enfants du catéchisme. Je ne mets plus un pied à la messe depuis quelque temps. Et mon mari a envoyé une lettre de désinscription des registres de baptême à notre diocèse pour lui », reprend la mère de famille. Un choix définitif ? « Je n'ai pas quitté Dieu, je crois. Je l'ai mis entre parenthèses. Mais il faut que ça change. »

**« Les beaux discours ne suffisent pas »**

Pour un membre du collectif Agir pour notre Église, très bon connaisseur de ce milieu, la révélation incessante de scandales place aujourd'hui l'institution dans une crise comparable à celle de la Réforme. Elle avait abouti, à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, à la scission entre catholiques et protestants, sur fond de polémique autour d'abus financiers par les autorités ecclésiastiques. « Nous sommes de nouveau à la croisée des chemins : les catholiques réclament un changement structurel de culture, une mue, estime

encore un porte-voix du collectif. Pour l'instant, elle ne semble pas venir. »

En plus de changer, il faudra aussi regagner la confiance, abonde M<sup>re</sup> Pascal Wintzer. « Il ne faut pas passer trop vite à autre chose. Les beaux discours ne suffisent pas, il faut des réformes institutionnelles, et enfin en finir avec l'entre-soi », estime l'évêque de Poitiers. D'ailleurs, lui faisait partie d'un groupe de réflexion sur les propositions soumises à ses pairs qui a abouti à la mise en place d'une évaluation des pratiques des évêques par les fidèles. L'un des rares dispositifs validés à Lourdes.

« Je le fais depuis cinq ou six ans à Poitiers, c'est nécessaire. Les fidèles doivent continuer à aiguillonner l'institution », poursuit Pascal Wintzer. À ceux qui disent aujourd'hui claquer la porte des églises, l'évêque leur répond : « Fais-le, je comprends ton choix. Mais garde une relation à Dieu. C'est à moi, à nous, évêques, d'agir pour que l'on regagne ta confiance. »